Recensement 2017

Du 18 janvier 2017 au 17 février 2017

Le recensement de la population est organisé sur notre commune du 19 janvier au 18 février 2017. Ce recensement permet de connaître la population officielle de chaque commune. De ces chiffres, découle la participation de l'Etat au budget des communes. Ces chiffres permettent également de guider les collectivités dans leur action publique.

Votre participation est essentielle. Le recensement est rendu obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Cette année, vous devez répondre par internet : c'est plus rapide, plus simple et sécurisé. Votre agent recenseur vous guidera dans cette démarche et vous remettra à cet effet des codes personnels.

Si vous n'êtes pas disponible, n'hésitez pas à contacter la mairie à mairiedesaintpaulsursave@wanadoo.fr en mentionnant votre adresse précise et le nombre de personnes vivant dans le logement, nous vous ferons parvenir directement vos codes d'accès.

A noter, si certains ne sont pas équipés, un poste informatique sera mis à disposition en mairie. De plus, il reste encore la possibilité de remplir des questionnaires papiers...